



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du mercredi 27 mai 2026

Objet : Don d'objets ayant appartenu à l'académicien Angelo Rinaldi à la Ville de Bastia

Date de la convocation : 19 mai 2026

Date d'affichage de la convocation : 19 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai à 17h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 34

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle De GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain Del MORO ; Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAIZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame STROMBONI Marie ; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Madame Allison FIESCHI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Josepha OLIVESI ; ; Monsieur Matthieu RICCI ; Monsieur BATTINI Nicolas ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents : Madame Hélène SALGE

Ont donné pouvoir :

Monsieur Paul TIERI à Monsieur Antoine GRAZIANI ;
Madame Anne-Marie CARRIER à Madame Françoise FILIPPI ;
Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA à Monsieur Didier GRASSI ;
Madame Dominique NASICA à Madame Marie STROMBONI ;
Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA à Monsieur Julien MORGANTI ;
Monsieur Jean-Martin MONDOLONI à Madame Josepha OLIVESI ;
Madame Marie-Claire POGGI à Monsieur Sylvain FANTI

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Didier Grassi élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Ange-Marie Rinaldi est un écrivain et journaliste, élu à l'Académie française en 2001.

Fils de Pierre-François Rinaldi et d'Antoinette Pietri, Ange-Marie Rinaldi, est né et a grandi en Corse, plus précisément à Bastia dans le quartier San Ghjisé.

Il travaille à Nice-Matin et Paris Jour comme reporter et chroniqueur judiciaire et collabore successivement à L'Express, au Point et au Nouvel Observateur, avant de devenir directeur du Figaro littéraire jusqu'à sa retraite en 2005.

Il obtient le prix Femina, en 1971, puis le prix littéraire Prince-Pierre-de-Monaco pour l'ensemble de son œuvre.

Le 21 juin 2001, il est élu au premier tour à l'Académie française.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 26 mai 2026 ;

Considérant l'histoire de Ange - Marie Rinaldi dit Angelo Rinaldi (né le 17 juin 1939 à Bastia et mort le 7 mai 2025 à Paris) ;

Considérant que Jacques-François Loiseleur des Longchamps, son légataire universel, a proposé de faire don à la Ville de Bastia d'une série d'objets lui ayant appartenu afin de rendre hommage à la personnalité et à l'œuvre du premier académicien corse ;

Considérant la délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire, Monsieur le Maire a accepté ce don le 30 avril dernier ;

Considérant les pièces pourront rejoindre les collections patrimoniales de la Ville après organisation du transport depuis Paris vers la Corse (coût prévisionnel : 5000 €) ;

Considérant qu'elles pourront être prêtées à des institutions, présentées de façon temporaire, et intégrer des collections pour une éventuelle présentation permanente.

Après avoir le rapport de Monsieur Pasquale CASTELLANI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article unique :

- **Prend acte** des dons d'objets de Monsieur Jacques-François Loiseleur des Longchamps listés en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 02/06/2026

Signé électroniquement le 02/06/2026

Didier GRASSI

Gilles SIMEONI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.